

Budget voté 2002

Ordre de la Libération

Note explicative

Le budget voté de 2002 est le premier budget exprimé en euros.

- 1) Le budget voté est présenté par chapitre, le plus souvent décrit en quatre ou cinq parties :
 - les chapitres de dépenses ordinaires comportent en principe une présentation des crédits de la loi de finances, par article, puis une présentation détaillée des crédits par paragraphe, une partie d'analyse des crédits et des éléments d'information sur l'exécution. Des annexes peuvent être ajoutées ;
 - les chapitres de dépenses en capital comportent une répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année, une prévision de répartition des AP nouvelles, puis une description des dispositifs et textes de référence, le calcul des crédits de paiement restant à ouvrir, les transferts et répartitions non soldés et des éléments d'information sur l'exécution.
- 2) Les sommes figurant dans le présent fascicule sont exprimées en euros, sauf indication contraire.
- 3) La valeur du point d'indice majoré prise en compte pour le calcul des crédits de rémunération est de 52,0638 €
- 4) Dans le développement des chapitres de personnel, la dépense annuelle théorique n'est mentionnée que lorsqu'elle est d'un montant différent de celui des crédits. Les tableaux d'emplois et d'indemnités apparaissent dans la troisième partie "Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique" de chaque chapitre. Par dépense annuelle théorique, on entend, pour les rémunérations principales, le produit de l'indice majoré moyen par l'effectif et la valeur du point, et, pour les chapitres indemnitaires, le produit du taux moyen par l'effectif.
- 5) Le budget voté ne retrace pas l'ensemble des paragraphes de la nomenclature d'exécution.
- 6) En ce qui concerne le tableau des éléments d'information sur les crédits disponibles des chapitres de dépenses de capital, le montant des AP disponibles et celui des CP disponibles n'ont pas lieu d'être rapprochés, bien qu'ils figurent sur une même ligne. On entend en effet par AP disponibles celles qui n'ont été ni affectées ni déléguées et par CP disponibles ceux qui n'ont pas fait l'objet de paiement ; les CP disponibles sont destinés à couvrir l'ensemble des AP, qu'elles aient ou non été déléguées, affectées ou engagées, et non les seules AP disponibles.

Table des matières

Notice sur la présentation du budget.....	5
I. Récapitulations des crédits	7
Tableau d'équilibre	9
Evaluation des recettes par ligne.....	11
Crédits par titre et partie	13
Crédits par chapitre et article	15
II. Analyse des crédits	17
Première section. Exploitation.....	19
Deuxième section. Opérations en capital.....	45
III. Documents annexes	51
Récapitulation générale des emplois budgétaires.....	53
Récapitulation détaillée des emplois budgétaires.....	55
Récapitulation détaillée des emplois budgétaires par corps.....	57
Tableau récapitulatif des crédits et des effectifs sur 5 ans	59

Notice sur la présentation du budget

Le budget, présenté selon les normes du plan comptable général, comporte deux sections : la section d'exploitation et la section des opérations en capital.

La section d'exploitation décrit les opérations affectant les résultats de la gestion annuelle et susceptibles de se traduire par un accroissement (excédent) ou une diminution (déficit) du total des ressources propres au service.

La section des opérations en capital retrace les opérations affectant la composition du patrimoine : elle indique les changements qui interviennent dans la répartition d'actif et de passif et qui peuvent se traduire, à la ligne d'équilibre, par une variation du fonds de roulement (disponibilités augmentées des créances à court terme et diminuées des dettes à court terme).

Le tableau d'équilibre présente, enfin, la récapitulation du total *net* des dépenses et des recettes obtenu en déduisant le montant des virements entre sections (opérations internes) du total *brut* cumulé des dépenses et des recettes des deux sections.

I. Récapitulations des crédits

Tableau d'équilibre

Dépenses		Recettes	
Première section. Exploitation		Première section. Exploitation	
Matériel et fonctionnement	113.279	Subventions	773.185
Charges de personnel	460.554		
Dépenses diverses	62.352		
Dotations aux amortissements et aux provisions	137.000		
Total brut	773.185	Total brut	773.185
 Deuxième section. Opérations en capital		 Deuxième section. Opérations en capital	
Acquisitions d'immobilisations	137.000	Amortissements et provisions	137.000
Total brut	137.000	Total brut	137.000
Total brut des dépenses	910.185	Total brut des recettes	910.185
<i>A déduire :</i>	<i>-137.000</i>	<i>A déduire :</i>	<i>-137.000</i>
Total net pour le budget annexe	773.185	Total net pour le budget annexe	773.185

Evaluation des recettes par ligne

Numéro des lignes	Article	Evaluation
Première section. Exploitation		
74-00	Subventions	773.185
	10 Article unique	773.185
79-00	Autres recettes	"
	10 Article unique	"
Total brut pour la première section		773.185
Total net pour la première section		773.185
Deuxième section. Opérations en capital		
91-00	Reprise de l'excédent d'exploitation	"
	10 Article unique	"
98-00	Amortissements et provisions	137.000
	10 Article unique	137.000
Total brut pour la deuxième section		137.000
A déduire :		
	Reprise de l'excédent d'exploitation	"
	Amortissements et provisions	-137.000
Total net pour la deuxième section		"
Totaux nets pour les recettes		773.185

Crédits par titre et partie

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Première section. Exploitation		773.185
Matériel et fonctionnement		113.279
Charges de personnel		460.554
Dépenses diverses		62.352
Dotations aux amortissements et aux provisions		137.000
Excédent d'exploitation		"
Totaux dépenses brutes de fonctionnement		773.185
<i>A déduire :</i>		
<i>Amortissements et provisions</i>		-137.000
<i>Excédent d'exploitation</i>		"
Totaux dépenses nettes de fonctionnement		636.185
Deuxième section. Opérations en capital	137.000	137.000
Acquisitions d'immobilisations	137.000	137.000
Totaux	137.000	137.000
Augmentation du fonds de roulement		"
Totaux dépenses brutes en capital	137.000	137.000
Total général	137.000	773.185

Crédits par chapitre et article

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Crédits
Première section. Exploitation				
Matériel et fonctionnement				
60-00			Matériel et entretien immobilier	113.279
	10	31	Chancellerie	98.550
	20	31	Cérémonies et manifestations du souvenir	14.729
Charges de personnel				
64-02			Traitements	359.451
	10	31	Chancelier	80.996
	20	31	Chancellerie	278.455
64-03			Primes et indemnités	28.807
	10	31	Chancellerie	28.807
64-05			Prestations et cotisations sociales	68.289
	10	31	Chancellerie	68.289
64-09			Couverture de mesures diverses en faveur du personnel	4.007
	10	31	Chancellerie	4.007
Dépenses diverses				
65-00			Secours aux compagnons de la Libération et aux médaillés de la Résistance	62.352
	10	31	Chancellerie	62.352
Dotations aux amortissements et aux provisions				
68-00			Amortissements et provisions	137.000
	10	31	Article unique	137.000
Excédent d'exploitation				
69-00			Excédent d'exploitation	"
	10	31	Article unique	"

Chapitres	Articles	Agrégats	Intitulés	Autorisations de programme	Crédits de paiement
Deuxième section. Opérations en capital					
Acquisitions d'immobilisations					
82-00			Acquisitions d'immobilisation	137.000	137.000
	10	31	Chancellerie. Entretien et réparations	137.000	137.000

II. Analyse des crédits

Première section. Exploitation

Chapitre 60-00 : Matériel et entretien immobilier

Articles	Crédits
10 Chancellerie	98.550
20 Cérémonies et manifestations du souvenir	14.729
Total pour le chapitre	113.279

Chapitre 60-00

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
Article 10 - Chancellerie			98.550
2188	§10	Achats de mobilier et matériel de bureau	7.743
	§20	Entretien et réparations	
6131	§21	Entretien des bâtiments administratifs	11.940
6131	§22	Entretien des installations	2.410
6138	§23	Entretien du matériel et du mobilier	9.172
60618	§30	Chauffage, éclairage et eau	19.956
	§40	Fournitures	
60658	§41	Textiles, habillement, cuirs et linge	860
6063	§42	Fournitures de bureau	6.203
6158	§43	Abonnements, impressions et documentation	872
	§50	Remboursements divers	
61511	§51	Journaux officiels	323
6158	§52	Imprimerie nationale	705
6158	§53	Imprimerie administrative de Melun	2.069
6171	§54	Frais de télécommunications	10.020
	§60	Services	
6172	§61	Frais de correspondance	16.598
61841	§62	Nettoyage des locaux	1.879
	§70	Frais de déplacements	
61631	§71	Indemnités journalières de déplacement	1.367
616328	§72	Transport de personnel	1.388
64445	§80	Frais exceptionnels du chancelier	1.221
	§90	Achat et entretien du parc automobile	
218218	§91	Achat	"
6136	§92	Fonctionnement et entretien	2.681
60111	§93	Carburants et lubrifiants	1.143
Article 20 - Cérémonies et manifestations du souvenir			14.729
61888	§10	Dépenses diverses	14.729

Chapitre 60-00

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		113.279
Modifications des crédits		16.674
<i>dont reports</i>		16.674
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		129.953
Engagements à l'administration centrale	129.953	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		107.979
Crédit disponible en fin d'exercice		21.974

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		113.279
Modifications des crédits		21.974
<i>dont reports</i>		21.974
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		135.253
Engagements à l'administration centrale	135.253	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		104.702
Crédit disponible en fin d'exercice		30.551

Chapitre 64-02 : Traitements

Articles	Crédits
10 Chancelier	80.996
20 Chancellerie	278.455
Total pour le chapitre	359.451

Chapitre 64-02

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Chancelier	80.996
6412	§10	Traitement	78.096
644118	§81	Indemnité de résidence - métropole, D.O.M.	2.900
		Article 20 - Chancellerie	278.455
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	234.802
		<i>Ajustements :</i>	43.653
		<i>Ajustement pour tenir compte de la situation réelle des personnels</i>	43.653
6412	§10	Personnel titulaire - Rémunérations principales	169.318
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>142.084</i>
		<i>Ajustements</i>	<i>27.234</i>
		Dépense annuelle correspondant aux 8 emplois détaillés en 3ème partie	142.084
64188	§20	Personnel d'autres administrations mis à disposition de la Chancellerie (Ministère de la défense) - Rémunérations principales	97.119
		<i>Dépense annuelle théorique</i>	<i>80.700</i>
		<i>Ajustements</i>	<i>16.419</i>
		Dépense annuelle correspondant aux 4 emplois détaillés en 3ème partie	80.700
64487	§30	Nouvelle bonification indiciaire (Décret n° 91-1064 du 14 octobre 1991 modifié)	1.094
644118	§81	Indemnité de résidence - métropole, D.O.M.	7.919
64432	§90	Supplément familial de traitement	3.005

Chapitre 64-02

Eléments de calcul de la dépense annuelle théorique (valeur du point d'indice majoré : 52,0638 €)

§		Dépense annuelle théorique
---	--	---

Article 20 - Chancellerie

§ 10 Personnel titulaire - Rémunérations principales

8 emplois :

142.084

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
1	Secrétaire général de la chancellerie de l'Ordre de la Libération	342-703	322-583	453	23.585
1	Secrétaire administratif de classe normale d'administration centrale	298-544	290-462	376	19.576
1	Assistant de service social	322-593	307-499	403	20.982
2	Adjoints administratifs d'administration centrale (échelle 4)	259-382	266-351	309	32.176
1	Agent administratif de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	245-343	262-323	293	15.255
2	Agents des services techniques de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	245-343	262-323	293	30.510

Total : 8

Total :

142.084

§ 20 Personnel d'autres administrations mis à disposition de la Chancellerie (Ministère de la défense) - Rémunérations principales

4 emplois :

80.700

Effectifs	Désignation	Indices			
		Bruts ou échelles-lettres	Majorés ou échelles-lettres	Majorés moyens	
3	Adjudants-chefs (dont 1 Adjudant-chef armée de terre et 2 Adjudants-chefs armée de l'air)	328-560	311-474	393	61.384
1	Premier maître (marine)	318-509	304-437	371	19.316

Total : 4

Total :

80.700

Chapitre 64-02

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		350.112
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		350.112
Engagements à l'administration centrale	350.112	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		300.206
Crédit disponible en fin d'exercice		49.906

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		351.182
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		351.182
Engagements à l'administration centrale	351.182	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		350.431
Crédit disponible en fin d'exercice		751

Chapitre 64-03 : Primes et indemnités

Articles	Crédits
10 Chancellerie	28.807
Total pour le chapitre	28.807

Chapitre 64-03

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Chancellerie	28.807
64218	§10	Indemnités tenant à certaines fonctions	656
		Indemnité de cabinet	107
		Frais de représentation	549
64228	§20	Indemnités pour travaux supplémentaires	6.109
		Dépense annuelle détaillée en 3ème partie	5.138
		Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires des administrations centrales (décret n°2002-62 du 14 janvier 2002 et arrêté du 14 janvier 2002)	
		Ajustement	971
642388	§30	Indemnités pour sujétions spéciales	449
		Indemnité de caisse et de responsabilité de l'agent comptable (décret n° 73-899 du 18 septembre 1973, arrêté du 19 août 1996)	
64248	§40	Rendement et productivité	2.192
		Décret n° 50-196 du 6 février 1950 et arrêté du 21 mai 1953	
642888	§50	Indemnités diverses	2.733
		Indemnité d'administration et de technicité (décret n°2002-61 du 14 janvier 2002 et arrêté du 14 janvier 2002)	1.657
		Indemnité spéciale des hussiers (décret n° 67-527 du 29 juin 1967)	304
		Indemnité spéciale aux assistantes sociales (décret n° 67-414 du 20 mai 1967)	689
		Indemnité de chaussures et petits équipements (décret n° 74-720 du 14 août 1974, arrêté du 31 décembre 1999)	83
6432	§60	Indemnités pour charges militaires	13.179
		Décret n° 59-1193 du 13 octobre 1959 et arrêté du 27 avril 1997	
64274	§70	Vacations aux personnels appartenant à la fonction publique	3.099
		1 agent comptable (arrêté du 26 mai 1955)	
64272	§80	Vacations pour travaux de comités, commissions, conseils	390
		Président de la commission de la médaille de la résistance (arrêté du 5 décembre 1960)	234
		Secrétaire de la commission de la médaille de la résistance (arrêté du 5 décembre 1960)	156

Chapitre 64-03

Éléments de calcul de la dépense annuelle théorique

§		Dépense annuelle théorique
---	--	---

Article 10 - Chancellerie

§ 20 Indemnités pour travaux supplémentaires

Effectifs	Désignation	Taux moyen	Total
1	Secrétaire général de la chancellerie de l'Ordre de la Libération	3.476	3.476
1	Secrétaire administratif de classe normale d'administration centrale	1.662	1.662
Total :			5.138

Chapitre 64-03

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		28.608
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		28.608
Engagements à l'administration centrale	28.608	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		24.586
Crédit disponible en fin d'exercice		4.022

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		28.608
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		28.608
Engagements à l'administration centrale	28.608	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		27.940
Crédit disponible en fin d'exercice		668

Chapitre 64-05 : Prestations et cotisations sociales

Articles	Crédits
10 Chancellerie	68.289
Total pour le chapitre	68.289

Chapitre 64-05

Présentation détaillée des crédits

Compte	§		Crédits
		Article 10 - Chancellerie	68.289
	§10	Cotisations sociales. Part de l'Etat	
64618	§11	Sécurité sociale. Agents titulaires	42.111
64628	§12	Sécurité sociale. Agents permanents non titulaires	9.278
64658	§14	Régime de retraite complémentaire	5.045
64198	§20	Prestations sociales versées par l'Etat	11.855

Chapitre 64-05

Analyse des crédits

Cotisations sociales

Sécurité sociale. Agents titulaires et ouvriers de l'Etat :

décret n°96-1165 du 26 décembre 1996, décret n°97-1249 du 29 décembre 1997 et articles D 712-38, D 712-40, D 712-41, D 712-54-1 du code de la sécurité sociale

Agents permanents non titulaires. Cotisation d'assurance maladie sur la totalité du salaire :

article L 242-1, article R 242-1 et article D 242-3 du code de la sécurité sociale

Agents permanents non titulaires. Cotisation d'assurance vieillesse sur le salaire plafonné :

articles L 242-1 et D 242-4 du code de la sécurité sociale et décret n°2001-1069 du 16 novembre 2001

Agents permanents non titulaires. Cotisation d'assurance vieillesse sur la totalité du salaire :

articles L 242-1 et D 242-4 du code de la sécurité sociale

Sécurité sociale. Ensemble des risques. Agents non titulaires employés à temps incomplet ou de manière occasionnelle :

décret n°86-83 du 17 janvier 1986 et articles D 242-3, D 242-4, D 242-6-1 et D 242-7 du code de la sécurité sociale

Sécurité sociale des personnels militaires :

articles D 713-15 et D 713-17 du code de la sécurité sociale

Cotisations aux régimes de retraites complémentaires et organismes de prévoyance collective :

décret n°70-1277 du 23 décembre 1970 et arrêté du 30 décembre 1991

Taxe pour les transports :

loi n°92-1376 du 30 décembre 1992 (article 115-1 de la loi de finances pour 1993) et décret n°92-1463 du 31 décembre 1992

Cotisations patronales versées au F.N.A.L. personnels non titulaires :

article L 834-1 du code de la sécurité sociale

Affiliation rétroactive aux assurances sociales :

article L 65 du code des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR) et article D 173-16 du code de la sécurité sociale.

Prestations sociales

Prise en charge des trajets domicile-travail :

loi n°82-684 du 4 août 1982 modifiée et décret n°82-887 du 18 octobre 1982

Allocation d'adoption :

loi n°96-604 du 5 juillet 1996 et circulaire n°6B-02-150 du 21 janvier 2002

Allocation pour jeune enfant :

articles L 531-1, L 531-2, R 531-1 à 15, D 531-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Allocation d'éducation spéciale :

articles L 541-1 à L 541-3, R 541-1 à R 541-7, D 541-1 et D 541-2 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Complément familial :

articles L 522-1 à L 522-2, R 522-1 à R 522-6, D 522-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Allocations familiales :

articles L 521-1 à L 521-3, R 521-1, D 521-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Allocation de parent isolé :

articles L 524-1 à L 524-4, R 524-1 à R 524-13, D 524-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Allocation parentale d'éducation :

articles L 532-1 à L 532-5, R 532-1 à R 532-6, D 532-1 à D 532-5 du code de la sécurité sociale, circulaire n°6B-01-99 du 15 mars 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Allocation de rentrée scolaire :

décret n°2001-719 du 31 juillet 2001, articles L 543-1, R 543-1 à R 543-7, D 543-1 du code de la sécurité sociale, circulaire 6B-01-481 du 31 juillet 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Allocation de soutien familial :

articles L 523-1 à L 523-3, R 523-1 à R 523-8, D 523-1 du code de la sécurité sociale et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Congé de longue durée :

article 34 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

Allocation d'invalidité temporaire :

articles L 712 -1, L 712-3, L 712-13 et D 712-13 à D 712-18 du code de la sécurité sociale

Capital-décès :

articles L 712 -1, L 712-3, D 712-19 à D 712-24 du code de la sécurité sociale

Autres risques maladie

Accidents du travail :

décret n°86-83 du 17 janvier 1986

Allocation de présence parentale :

articles L 544-1 à L 544-8, R 544-1 à R 544-3 et D 544-1 à D 544-7 du code de la sécurité sociale, circulaire Budget/Fonction publique n°6B-01-296 et FP/4 n°2013 du 3 octobre 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée.

Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée et allocation de garde d'enfant à domicile dans les DOM :

articles L 842-1 à L 842-3, articles L 841-1 à L 841-4, R 841-1, D 841-1 à D 841-5 du code de la sécurité sociale, circulaire n°6B-01-2 du 15 janvier 2001 et circulaire du 21 janvier 2002 précitée

Congés de naissance ou d'adoption :

circulaire n°6B-90 du 25 juillet 1979

Revenu de remplacement du congé de fin d'activité :

loi n°96-1093 du 16 décembre 1996 modifiée en dernier lieu par la loi de finances pour 2002.

Chapitre 64-05

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		62.838
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		62.838
Engagements à l'administration centrale	62.838	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		54.523
Crédit disponible en fin d'exercice		8.315

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et délégations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		67.077
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		67.077
Engagements à l'administration centrale	67.077	////
Délégations de crédits	n.r.	////
Paiements		64.071
Crédit disponible en fin d'exercice		3.006

Chapitre 64-09 : Couverture de mesures diverses en faveur du personnel

Articles	Crédits
10 Chancellerie	4.007
Total pour le chapitre	4.007

Chapitre 64-09

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		9.316
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		9.316
Engagements à l'administration centrale	9.316	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		9.316

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		4.007
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		4.007
Engagements à l'administration centrale	4.007	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		4.007

Chapitre 65-00 : Secours aux compagnons de la Libération et aux médaillés de la Résistance

Articles	Crédits
10 Chancellerie	62.352
Total pour le chapitre	62.352

Chapitre 65-00

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		62.352
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		62.352
Engagements à l'administration centrale	62.352	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		62.352
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		62.352
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		62.352
Engagements à l'administration centrale	62.352	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		62.352
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Chapitre 68-00 : Amortissements et provisions

Articles	Crédits
10 Article unique	137.000
Total pour le chapitre	137.000

Chapitre 68-00

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		129.582
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		129.582
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		129.582

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		213.429
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		213.429
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		213.429

Chapitre 69-00 : Excédent d'exploitation

Articles	Crédits
10 Article unique	"
Total pour le chapitre	"

Chapitre 69-00

Eléments d'information sur l'exécution

Exercice 2000

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2000		"
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		"
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Exercice 2001 (situation provisoire)

	Engagements et déléguations (€)	Crédits et paiements (€)
Loi de finances pour 2001		"
Modifications des crédits		"
<i>dont fonds de concours</i>		"
Crédit disponible pour l'exercice		"
Engagements à l'administration centrale	n.r.	////
Déléguations de crédits	n.r.	////
Paiements		"
Crédit disponible en fin d'exercice		"

Parc automobile

Tableau d'information relatif au parc automobile

Désignation	Ordre de la Libération
<i>Véhicules de tourisme et assimilés :</i>	
- puissance fiscale inférieure ou égale à 4 CV	1
- puissance fiscale supérieure à 4 CV et inférieure ou égale à 7 CV	1
- puissance fiscale supérieure à 7 CV	
<i>Autres véhicules immatriculés :</i>	
- véhicules utilitaires	
- motocycles et cycles	
- véhicules de transport en commun	
- divers (engins spéciaux, etc.)	

Deuxième section. Opérations en capital

Chapitre 82-00 : Acquisitions d'immobilisation

Répartition par article des crédits ouverts par la loi de finances de l'année et prévision de répartition des autorisations de programme nouvelles

Articles de prévision		(en milliers d'euros)	
		Autorisations de programme	Crédits de paiement
10	Chancellerie. Entretien et réparations	137	137
	Total pour le chapitre	137	137

Chapitre 82-00

Calcul des crédits de paiement restant à ouvrir

1) Situations en début d'année

(en milliers d'euros)

Situation au	Autorisations de programme				Crédits de paiement	
	En compte	Reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en CP	Montant permettant de déterminer les CP à ouvrir ultérieurement	En compte	A ouvrir, hors abondement par transfert ou répartition
	1	2	3	4 = 1-2+3	5	6 = 4 - 5
1 ^{er} janvier 2001	492	"	"	492	492	"
1 ^{er} janvier 2002	629	"	"	629	629	"

2) Passage de la situation du 1er janvier 2001 à la situation du 1er janvier 2002 (calcul des colonnes 1 et 5)

(en milliers d'euros)

	Autorisations de programme	Crédits de paiement
En compte au 1er janvier 2001	492	492
Loi de finances pour 2002	137	137
En compte au 1er janvier 2002	629	629

Chapitre 82-00

Transferts et répartitions non soldés

1. Autorisations de programme reçues par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

2. Autorisations de programme versées par transfert ou répartition et restant à couvrir en crédits de paiement

Néant

Chapitre 82-00

Eléments d'information sur les crédits disponibles et leur utilisation

	Autorisations de programme	(en milliers d'euros) Crédits de paiement
Exercice 2000		
Reliquats et reports	"	129
Loi de finances pour 2000	"	130
Modifications des crédits	"	"
Crédit disponible pour l'exercice	"	259
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	"	////
Délégations	"	////
Paiements	////	8
Crédit disponible en fin d'exercice	"	251
Exercice 2001 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	"	251
Loi de finances pour 2001	91	213
Modifications des crédits	"	"
Crédit disponible pour l'exercice	91	464
Utilisation du crédit:		
Affectations (catégorie I)	91	////
Délégations	"	////
Paiements	////	272
Crédit disponible en fin d'exercice	"	192
Exercice 2002 (situation provisoire)		
Reliquats et reports	"	192
Loi de finances pour 2002	137	137
Crédit disponible au 1er Janvier 2002	137	329

III. Documents annexes

Récapitulation générale des emplois budgétaires

Evolution du nombre des emplois

Catégories d'emplois	Effectifs au 31-12-2001	Suppressions	Créations	Effectifs au 31-12-2002	Différence entre 2002 et 2001
Titulaires	8	"	"	8	"
Militaires sous contrat et de carrière	4	"	"	4	"
Total	12	"	"	12	"

Récapitulation détaillée des emplois budgétaires

Emplois	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs au 31-12-2002	Codes
Chapitre 64-02 Traitements				
Article 20	Chancellerie			
Titulaires				
Adjoints administratifs d'administration centrale (échelle 4)	259-382	266-351	2	104001
Agent administratif de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	245-343	262-323	1	101802
Agents des services techniques de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	245-343	262-323	2	102301
Assistant de service social	322-593	307-499	1	107901
Secrétaire administratif de classe normale d'administration centrale	298-544	290-462	1	128903
Secrétaire général de la chancellerie de l'Ordre de la Libération	342-703	322-583	1	01121P
Totaux pour les titulaires			8	
Militaires sous contrat et de carrière				
Adjudants-chefs	328-560	311-474	3	00072M
Premier maître	318-509	304-437	1	00009M
Totaux pour les militaires sous contrat et de carrière			4	
Totaux pour l'article 20			12	
Totaux pour le chapitre 64-02			12	
Effectifs totaux			12	

Récapitulation détaillée des emplois budgétaires par corps

Emplois	Codes	Indices bruts	Indices majorés	Effectifs budgétaires au 31-12-2002
Titulaires				8
<i>Adjoint administratifs d'administration centrale</i>	1040			2
Adjoint administratifs d'administration centrale (échelle 4)	104001	259-382	266-351	2
<i>Agents administratifs de l'administration centrale</i>	1018			1
Agent administratif de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	101802	245-343	262-323	1
<i>Agents des services techniques de l'administration centrale</i>	1023			2
Agents des services techniques de 2ème classe d'administration centrale (échelle 2)	102301	245-343	262-323	2
<i>Assistants de service social des administrations de l'Etat</i>	1079			1
Assistant de service social	107901	322-593	307-499	1
<i>Secrétaires administratifs d'administration centrale</i>	1289			1
Secrétaire administratif de classe normale d'administration centrale	128903	298-544	290-462	1
<i>Autres emplois</i>				1
Secrétaire général de la chancellerie de l'Ordre de la Libération	01121P	342-703	322-583	1
Militaires sous contrat et de carrière				4
<i>Autres emplois</i>				4
Adjudants-chefs	00072M	328-560	311-474	3
Premier maître	00009M	318-509	304-437	1

Tableau récapitulatif des crédits et des effectifs sur 5 ans

Les montants sont exprimés en €

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
PREMIÈRE SECTION. EXPLOITATION						
Matériel et fonctionnement						
60-00	Matériel et entretien immobilier	126.007	126.007	113.278	113.279	113.279
Totaux :						
	CP	126.007	126.007	113.278	113.279	113.279
Charges de personnel						
64-02	Traitements	339.245 (12)	346.179 (12)	350.112 (12)	351.182 (12)	359.451 (12)
64-03	Primes et indemnités	28.673	28.541	28.608	28.608	28.807
64-05	Prestations et cotisations sociales	61.440	62.407	62.838	67.077	68.289
64-09	Couverture de mesures diverses en faveur du personnel	9.316	9.316	9.316	4.007	4.007
Totaux :						
	CP	438.674	446.443	450.874	450.874	460.554
	Effectifs	(12)	(12)	(12)	(12)	(12)
Dépenses diverses						
65-00	Secours aux compagnons de la Libération et aux médaillés de la Résistance	62.352	62.352	62.352	62.352	62.352
Totaux :						
	CP	62.352	62.352	62.352	62.352	62.352
Dotations aux amortissements et aux provisions						
68-00	Amortissements et provisions	"	129.582	129.582	213.429	137.000
Totaux :						
	CP	"	129.582	129.582	213.429	137.000
Excédent d'exploitation						
69-00	Excédent d'exploitation	"	"	"	"	"
Totaux :						
	CP	"	"	"	"	"
Totaux pour la section :						
	CP	627.033	764.384	756.086	839.934	773.185
	Effectifs	(12)	(12)	(12)	(12)	(12)

Numéros des chapitres	Désignation des chapitres	1998	1999	2000	2001	2002
DEUXIÈME SECTION. OPÉRATIONS EN CAPITAL						
Acquisitions d'immobilisations						
82-00	Acquisitions d'immobilisation	" (")	130.000 (130.000)	130.000 (")	213.000 (91.000)	137.000 (137.000)
Totaux :						
	CP	"	130.000	130.000	213.000	137.000
	AP	(")	(130.000)	(")	(91.000)	(137.000)
Totaux pour la section :						
	CP	"	130.000	130.000	213.000	137.000
	AP	(")	(130.000)	(")	(91.000)	(137.000)
Totaux généraux :						
	CP	627.033	894.384	886.086	1.052.934	910.185
	AP	(")	(130.000)	(")	(91.000)	(137.000)
	Effectifs	(12)	(12)	(12)	(12)	(12)